



CONSEILS VITICOLES DU 22 JUILLET 2009

Stades phénologiques

Chardonnay, pinot noir et meunier : stade 33 « Fermeture de la grappe ».

Mildiou

Des symptômes de rot brun sont observés dans les secteurs fortement arrosés début juillet. Sur feuilles, de nouvelles taches sont visibles et localisées essentiellement sur les entrecoeurs. Elles témoignent de contaminations engendrées par les pluies quasi quotidiennes du 6 au 14 juillet. Au vignoble, la situation reste stable et bien contenue

Conseils

Maintenir une protection de couverture soignée.

- dans les parcelles saines ou peu touchées : renouveler la protection à cadence normale voire allongée si aucune pluie n'est annoncée en fin de persistance d'action,
- en situation de mildiou déclaré (plusieurs taches par cep sur le feuillage principal et/ou symptômes fréquents sur grappes), maintenir des cadences de renouvellement adaptées à un risque moyen (10 ou 12 jours selon les spécialités).

Oïdium

Le vignoble reste sain et peu touché. Sur certaines parcelles, les symptômes ont légèrement progressé, notamment en intensité d'attaque (proportion de baies touchées par grappe).

A la fermeture de la grappe, Les baies non touchées ne sont plus réceptives à l'oïdium. Sur les baies contaminées au stade de grande sensibilité (fin floraison-nouaison), l'oïdium peut par contre continuer à progresser à la surface de la baie.

Conseils

Maintenir la protection uniquement dans les parcelles présentant une fréquence de grappes touchées supérieure à 10 %.

La couverture jusqu'au début véraison a pour objectif de limiter la progression de l'oïdium à la surface des baies.

Botrytis

Ponctuellement, quelques symptômes épars de pourriture grise sont visibles. Ils se limitent à 1 ou 2 baies. Ces manifestations précoces ne laissent en rien présager du niveau d'attaque à la récolte.

Tordeuses

Le vol de cochylys a fortement diminué depuis la fin de semaine dernière et touche à sa fin sur l'ensemble du réseau de pièges.

Actuellement, la majorité des éclosions (cochylys et eudémis) est réalisée. Les chenilles à l'intérieur des baies sont de petite taille (entre 2 et 3 mm).

Conseils

Dans la majorité du vignoble, au vu du faible nombre de captures actuel et surtout de l'absence d'activité de pontes détectée sur les différents réseaux d'observations parcellaires, il n'est pas nécessaire de renouveler la protection.

Cas particuliers :

- Verzenay - Cernay-les-Reims -- Ludes (zone confusée cochylys et eudémis) : un traitement complémentaire avec un insecticide applicable au stade « tête noire » a été recommandé. Il est à positionner rapidement.

Sources : Avertissements viticoles C.I.V.C – Magister – DRAAF - SRAL